

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2948 /F.P.

Astrida, le 23 Octobre 1950.-

ASTRIDA



Objet:

T i r s .-

Monsieur le Commandant,

En réponse à votre lettre n°773/Hms D.S.T. du 12/10/50, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'inventaire des cartouches figurant à la pièce du mois de septembre a été arrêté après le tir du 6/9/50 - Je n'ai reçu les 3000 cartouches que le 20/9/50; c'est la raison pour laquelle ces 3000 cartouches ne figuraient pas à l'état de tir.

Le Chef de Détachement,

P.O.



Monsieur le Commandant de la Cie
en S.T. /Ruanda à

K I G A L I.